ISSN 1712–4506 (en ligne)

Commission des relations de travail de l'Ontario

EN RELIEF

Rédacteurs : Aaron Hart, avocat
Lindsay Lawrence, avocate

Mai 2020

RÉSUMÉS DE DÉCISIONS

Sont résumées ci-dessous certaines décisions rendues par la Commission des relations de travail de l'Ontario en avril de cette année. Ces décisions paraîtront dans le numéro de mars/avril des Reports de la Commission. Le texte intégral des décisions rendues récemment peut être consulté sur le site Web de l'Institut canadien d'information juridique, à www.canlii.org.

Accréditation – Pratiques et procédures – Scrutin électronique – La Commission a annoncé qu'en raison de la pandémie, tous les scrutins auront lieu par voie électronique – L'employeur s'est opposé à un scrutin électronique, en partie parce qu'à titre de service essentiel, ses employés étaient encore au travail – L'employeur a aussi soutenu que les employés pourraient ne pas bien connaître la technologie nécessaire – La Commission a ordonné la tenue d'un scrutin électronique – Un scrutin en personne exigerait que des membres du personnel de la Commission se rendent sur les lieux et qu'un grand nombre de personnes soient rassemblées au même endroit, ce qui rendrait difficile le respect de l'écart sanitaire – La Commission a relevé qu'il est facile de participer à un scrutin électronique avec un téléphone ou un ordinateur et que le service d'assistance de la Commission peut aider ceux qui ont besoin d'assistance.

WASTECO GROUP; RE: LABOURERS' INTERNATIONAL UNION OF NORTH AMERICA, LOCAL 837; OLRB File No. 0100-20-R; Date : 24 avril 2020; Décision : Peigi Ross (6 pages)

Accréditation – Pratiques et procédures – Assignation à témoin – Audience électronique – Audience fixée à la mi-mars 2020 – Le syndicat a tenté, en vain, de signifier une assignation à un témoin – En raison de la pandémie, l'audience en personne a été annulée – Le syndicat a demandé une ordonnance de signification indirecte pour que le témoin puisse recevoir l'assignation par courriel et qu'une audience par vidéoconférence ait lieu – La Commission est convaincue, selon les preuves produites, que le témoin a voulu éviter la signification – La Commission a ordonné que l'assignation soit signifiée par courriel au témoin à une adresse de courriel précise – Le témoin devra participer à une audience par vidéoconférence – La question de l'indemnité du témoin sera abordée.

SABRINA HOMES INC.; RE: LABOURERS' INTERNATIONAL UNION OF NORTH AMERICA, LOCAL 183; RE: F.A. HOLDINGS INC., SABRINA PROPERTY MANAGEMENT INC., SABRINA HOMES (MAYFIELD ACQUISITIONS) INC., SABRINA HOMES (ARTHUR ACQUISITIONS) INC., SABRINA HOMES (CREDITVIEW ACQUISITIONS) INC., SABRINA HOMES (EAST ST ACQUISITIONS) INC., SABRINA HOMES (NIAGARA ACQUISITIONS) INC., SABRINA HOMES (TORONTO ACQUISITIONS) INC., SABRINA HOMES (BURLOAK ACQUISITIONS) INC., SABRINA HOMES (WHITBY ACQUISITIONS) INC..; OLRB File No. 2403-19-R; Date : 23 avril 2020; Décision : Bernard Fishbein (4 pages)

Accréditation – Pratiques et procédures – Audience par vidéoconférence – Une audience avait été fixée en avril 2020 pour présenter les arguments finaux – En raison de la pandémie, l'audience en personne a été annulée – Le syndicat a demandé de terminer l'audience par voie de vidéoconférence, mais l'employeur s'y est opposé – La Commission a accueilli la demande de terminer l'audience par vidéoconférence et a donné

plusieurs directives pour faciliter l'utilisation de documents dans les arguments – La Commission a relevé qu'elle utilise la technologie vidéo depuis plus de dix ans et que cette technologie ne limite pas la capacité des parties de présenter toutes leurs observations.

BLYTHWOOD HOMES INC.; RE: CARPENTERS' DISTRICT COUNCIL OF ONTARIO, UNITED BROTHERHOOD OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA; OLRB File No. 3257-17-R; Date : 22 avril 2020; Décision : Kelly Waddingham, Ron Martin et Jack Dowding (10 pages)

Accréditation – Pratiques et procédures – Audience par vidéoconférence – L'audience sur le bien-fondé était prévue pour début avril 2020 – En raison de la pandémie, l'audience en personne a été annulée – Le syndicat a demandé une audience par vidéoconférence mais l'employeur s'y est opposé – La Commission a accueilli la demande d'audience par vidéoconférence et fixé une date de conférence de gestion de la cause afin de régler toute question en litige avant l'audience sur le bien-fondé – La Commission a relevé que la décision de tenir une audience par vidéoconférence dépend des faits et nécessite de peser les intérêts des parties – La Commission a souligné le besoin d'agir rapidement dans les requêtes en accréditation et que l'affaire avait déjà subi quelques retards – La Commission a aussi déclaré qu'on ne savait pas quand les audiences en personne reprendraient – Le risque de problèmes technologiques n'était pas un argument suffisant pour justifier un ajournement pour une durée indéterminée.

BLOOMFIELD DEVELOPMENTS INC.; RE: BLOOMFIELD HOMES INC. AND/OR BLOOMFIELD URBAN HOMES INC. AND/OR SD HOMES INC.; RE: LABOURERS' INTERNATIONAL UNION OF NORTH AMERICA, LOCAL 183; OLRB File No: 1826-19-R; Date : 27 avril 2020; Décision : Adam Beatty (5 pages)

Requête en substitution – Pratiques et procédures – Scrutin électronique – La Commission a annoncé qu'en raison de la pandémie, tous les scrutins auraient lieu par voie électronique – Une préoccupation a été soulevée concernant l'avis aux employés et l'accès au scrutin, car certains employés n'avaient pas d'adresse de courriel professionnelle – Le requérant a demandé une heure standard pour le scrutin – L'employeur et l'intervenant voulaient retarder le scrutin jusqu'après la fin de la crise sanitaire – La Commission a déclaré qu'elle ne retarderait pas le scrutin plus que ce qui est nécessaire pour organiser un scrutin électronique – La Commission a souligné le besoin d'agir rapidement à l'égard des scrutins et que le délai demandé était d'une durée indéterminée – La Commission a ordonné aux parties d'envoyer par courriel, à la Commission seulement, toutes les adresses électroniques qu'elles possèdent pour les particuliers compris dans la circonscription électorale – La Commission a aussi ordonné à l'employeur de lui fournir les adresses postales et les numéros de téléphone.

GRANITE RIDGE CARE COMMUNITY SIENNA SENIOR LIVING INC.; RE: CANAIDAN UNION OF PUBLIC EMPLOYEES; RE: HEALTHCARE, OFFICE AND PROFESSIONAL EMPLOYEES UNION, UBCJA, LOCAL 2220; OLRB File No. 3590-19-R; Date : 1er avril 2020; Décision : Peigi Ross (7 pages)

Loi sur la santé et la sécurité au travail – Représailles – Le requérant a affirmé qu'il avait fait l'objet d'une suspension de cinq jours à titre de représailles – L'employeur a répondu que le syndicat avait déjà déposé un grief concernant la suspension de 5 jours et que la requête était donc interdite par le paragraphe 50 (2) de la Loi – Le syndicat a ensuite retiré le grief relatif à la suspension, mais a maintenu un grief concernant le licenciement de l'employé – La Commission a déclaré qu'en vertu du par. 50 (2), le requérant avait autorisé le syndicat à prendre l'affaire au-delà de la procédure de grief en fixant une date d'arbitrage pour régler la question – En agissant de la sorte, le requérant a choisi de régler l'affaire par voie d'arbitrage – Étant donné ce choix, le recours prévu par l'art. 50 de la Loi n'est plus à sa disposition, malgré le fait que le grief ait fini par être retiré.

CITY OF WINDSOR; RE: KEITH LANGLOIS; RE: CANADIAN UNION OF PUBLIC EMPLOYEES, LOCAL 543; OLRB File No. 1666-19-UR; Date : 6 avril 2020; Décision : Roslyn McGilvery (7 pages)

Plainte pour pratiques déloyales de travail – Ordonnance provisoire – Réintégration provisoire – Le syndicat a demandé une ordonnance provisoire en vue de faire réintégrer une organisatrice interne qui avait été congédiée pendant une campagne de syndicalisation – La Commission a appliqué les facteurs énoncés dans la décision *National Judicial Institute*, 2018 CanLII 51312 (ON LRB), et ordonné à l'employeur de réintégrer l'employée à son poste – Bien qu'il ne s'agisse pas d'un cas limpide, la Commission a conclu que la solidité apparente de la cause du

syndicat, fondée sur les faits produits pendant la consultation, était plus forte que celle de l'employeur – L'évaluation du risque de préjudice pour les relations de travail était favorable au syndicat – L'employeur risquait de devoir réintégrer une employée de longue date, alors que le syndicat risquait de perdre l'un de ses deux organisateurs internes.

LIFELABS LP; RE: ONTARIO PUBLIC SERVICE EMPLOYEES UNION, LOCAL 839; Board File No. 3560-19-IO; Date : 15 avril 2020; Décision : Paula Turtle (19 pages**)**

Les décisions énumérées dans le présent bulletin seront publiées dans les Reports de la Commission des relations de travail de l'Ontario. On peut consulter la version préliminaire des Reports à la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario, 7e étage, 505, avenue University, à Toronto.

Instances judiciaires en cours

Intitulé et nº du dossier de la Cour	Nº du dossier de la Commission	Stade de traitement de l'affaire
Aluma Systems Inc. Cour divisionnaire	2739-18-JD	En cours
Anthony Hicks Cour fédérale		
Capital Sports & Entertainment Inc. Dossier de la Cour divisionnaire nº DC-20-2593	1226-19-ES	En cours
Rochelle Sherwood Dossier de la Cour divisionnaire nº 074/20	1551-19-U 1557-19-UR	En cours
Joe Mancuso Dossier de la Cour divisionnaire nº 28291/19 **(Sudbury)**	2499-16-U – 2505-16-U	En cours
Abdul Aziz Samad Dossier de la Cour divisionnaire nº 019/20	3009-18-ES	En cours
Daniels Group Inc. Dossier de la Cour divisionnaire nº 018/20	0279-16-R	En cours
Audrey Thomas Dossier de la Cour divisionnaire nº 436/19	2508-18-U	En cours
The Captain's Boil Dossier de la Cour divisionnaire nº 431/19	2837-18-ES	En cours
Kuehne + Nagel Ltd. Dossier de la Cour divisionnaire nº 393/19	0433-18-R	En cours
Todd Elliott Speck Dossier de la Cour divisionnaire nº 371/19	1476-18-U	Ajourné en raison de la pandémie
New Horizon Dossier de la Cour divisionnaire nº 264/19	0193-18-U	7 mai 2020
Doug Hawkes Dossier de la Cour divisionnaire nº 249/19	3058-16-ES	En cours
EFS Toronto Inc. Dossier de la Cour divisionnaire nº 205/19	2409-18-ES	En cours
RRCR Contracting Dossier de la Cour divisionnaire nº 105/19	2530-18-U	Ajourné en raison de la pandémie
Hector Yao Dossier de la Cour divisionnaire nº 063/19	1841-18-ES	Rejeté
AB8 Group Limited Dossier de la Cour divisionnaire nº 052/19	1620-16-R	Ajourné en raison de la pandémie

(Mai 2020)

Tomasz Turkiewicz Dossier de la Cour divisionnaire n^{os} 262/18, 601/18 et 789/18	2375-17-G 2375-17-G 2374-17-R	19 novembre 2019
Deloitte Restructuring Inc. Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 238/18	2986-16-R	18 novembre 2019
China Visit Tour Inc. Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 716/17	1128-16-ES 1376-16-ES	En cours
Front Construction Industries Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 528/17	1745-16-G	Ajourné en raison de la pandémie
Enercare Home Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 521/17	3150-11-R 3643-11-R 4053-11-R	En cours
Ganeh Energy Services Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 515/17	3150-11-R 3643-11-R 4053-11-R	21 octobre 2019
Myriam Michail Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 624/17 **(London)**	3434–15–U	En cours
Peter David Sinisa Sesek Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 93/16 (**Brampton)**	0297–15–ES	En cours
Byeongheon Lee Dossier de la Cour d'appel n^{o} M48402	0095-15-UR	En cours
Byeongheon Lee Dossier de la Cour d'appel n^{o} M48403	0015-15-U	En cours
R. J. Potomski Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 12/16 **(London)**	1615–15–UR 2437–15–UR 2466–15–UR	En cours
Qingrong Qiu Dossier de la Cour d'appel n^{o} M48451	2714–13–ES	En cours
Kognitive Marketing Inc. Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 51/15 **(London)**	0621–14–ES	En cours
Valoggia Linguistique Dossier de la Cour divisionnaire n^{o} 15–2096 **(Ottawa)**	3205–13–ES	En cours